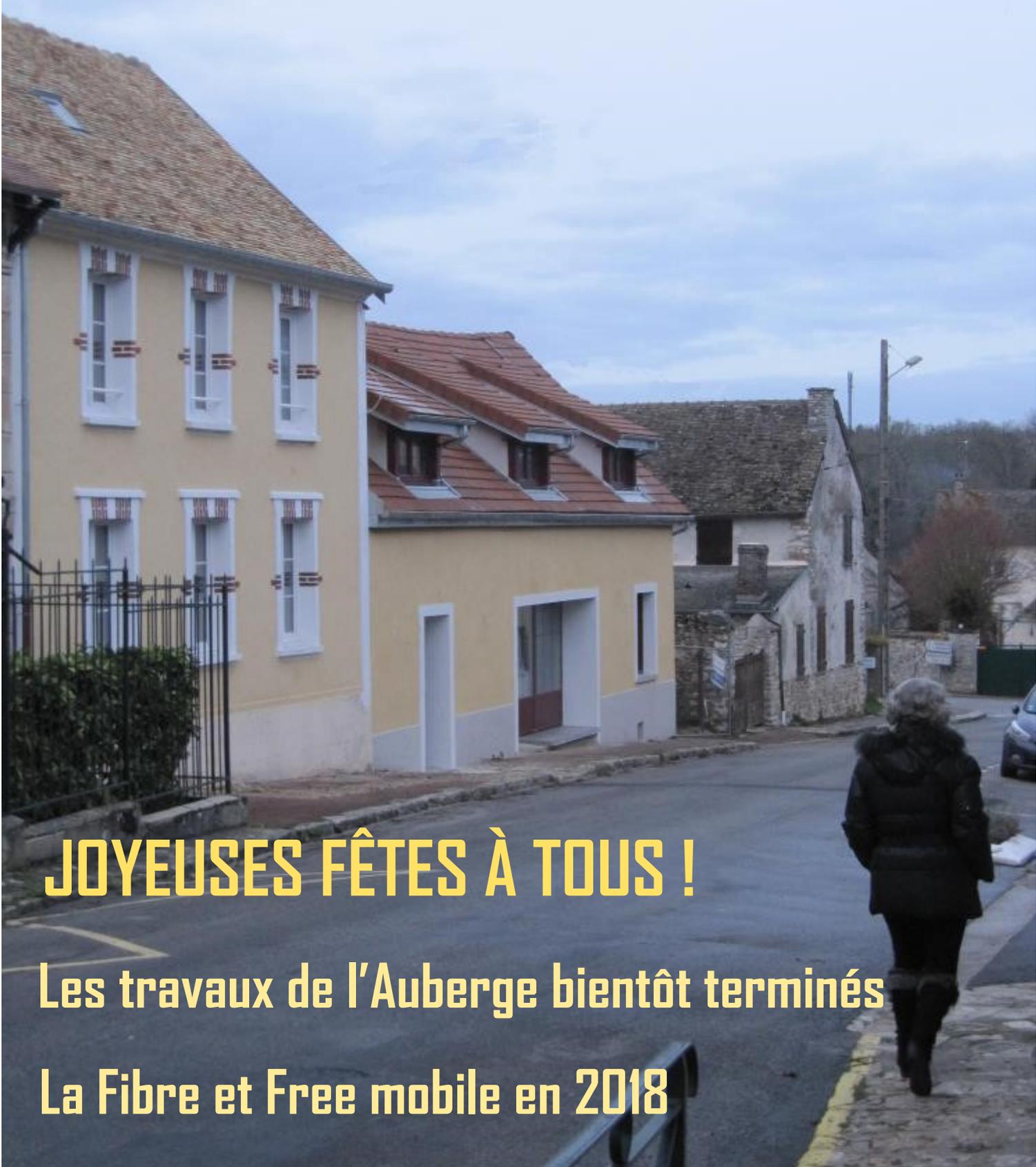


LE TAMBOR DU RADON

Celui qui porte les nouvelles au village

A photograph of a village street. On the left, there is a three-story yellow building with white window frames and a black metal fence in front. In the middle, there is a single-story yellow building with a red-tiled roof. To the right, there is a stone building. A person in a dark coat is walking away from the camera on the right side of the street. The sky is overcast.

JOYEUSES FÊTES À TOUS !

Les travaux de l'Auberge bientôt terminés

La Fibre et Free mobile en 2018

Quoi de neuf ?

Le Noël des enfants



Les enfants des écoles maternelles et primaires sont invités par la mairie de Gilles au Dianetum d'Anet pour le spectacle **Captain Parade** le 16 décembre.

De la joie et du rock !

Vœux du maire et fête de la Galette

Le dimanche 14 janvier à 11h

Vous trouverez tous les détails dans l'invitation jointe à ce numéro. N'oubliez pas de la retourner remplie en mairie !

Le point sur l'Auberge

A l'heure de la mise sous presse, il est prévu que les travaux de notre auberge soient terminés le 15 janvier au plus tard. A ce jour, les gîtes sont complètement achevés, l'assainissement est en cours de réalisation. Plusieurs candidats ont contacté la mairie pour faire vivre ce lieu. 2018 verra l'ouverture de ce lieu multi-service et de convivialité.

Le repas des anciens

- Le repas offert à nos aînés aura lieu au mois de mars.
- Une invitation sera distribuée aux personnes concernées.
- Dans le cas où votre santé ne vous permettrait pas de vous rendre au restaurant, veuillez le signaler à la mairie.

Des nouvelles d'Olivier et Sarah Barbey

Olivier, notre adjoint au maire, est parti avec sa famille pour un an à Hanoï. Olivier et Sarah, sa femme, sont grands maîtres en Vo Vietnam, un art martial. Ils ont reçu pour mission de réintroduire le style de leur maître (le Son long Quyen That) dans son pays d'origine, où curieusement il n'est plus pratiqué. Un reportage complet est prévu sur leur expérience dans le prochain numéro du journal. Olivier nous a envoyé ce message :

« Nous allons très bien, le temps passe vite ici et nous nous adaptons de mieux en mieux, il fait beaucoup moins chaud, un joli temps printanier qui nous convient à merveille. Nous sommes très entourés par la communauté martiale de Hanoï. Les vieux maîtres sont très heureux de notre démarche et nous facilitent grandement les choses. Nous avons trouvé une grande famille qui partage et vit la même passion que nous et c'est vraiment formidable.

Bien sûr tout n'est pas simple, c'est surtout la langue qui est le principal obstacle, mais avec l'Anglais et nos notions de Viet on parvient à communiquer.



Olivier et Sarah devant le temple où ils pratiquent

Les enfants ont intégré le lycée Alexandre Yersin et cela leur plaît, bien que le niveau soit élevé.

Nous pratiquons beaucoup et avons ouvert une section dans un charmant temple de Binh Cau, lieu paisible et magnifique ; nous avons pour l'instant sans faire de publicité une quinzaine d'élèves, mais une grande émission de télévision prévue pour décembre va sans doute augmenter leur nombre.

En outre nous pratiquons quotidiennement le Tai Chi à 5h30 du matin devant la vieille citadelle avec un maître extraordinaire et c'est bon de redevenir élève. »

OLIVIER BARBEY

L'édito du maire

Communiquer avec vous



Il est banal de dire que nous vivons au temps de la communication tous azimuts. Aux médias classiques (journaux, radios, télé) se sont rajoutés téléphones portables, réseaux sociaux, Internet, couramment utilisés par la plupart, avec pour résultat une communication interactive instantanée.

Cette multiplicité de moyens et la quasi immédiateté de l'information transmise n'est, malheureusement, pas toujours synonyme de vérité (diffusion de fausses nouvelles), rarement synonyme de pertinence, et encore moins d'analyse.

À l'échelle de notre village, la communication entre les élus et ses administrés reste difficile et décevante, en dépit des nombreuses sources disponibles. Comment informer un maximum de monde ? Comment choisir l'information à transmettre ? Comment rester objectif dans ces choix ?

Pourtant les outils sont nombreux sur notre commune :

- Les réunions de Conseil municipal sont l'instance où les décisions se prennent. Rappelons qu'elles sont publiques même si cette opportunité est rarement utilisée par nos concitoyens.
- Les informations liées à la vie du village (convocations du Conseil municipal, comptes rendus de Conseils, décisions d'urbanismes, actes d'état civil, etc.) sont affichés à l'extérieur de la mairie, et paraissent sur le site et dans le journal municipal.
 - Une permanence des élus est assurée tous les samedis de 10h00 à 12h00 et notre secrétaire vous accueille les mardis et mercredis toute la journée.
 - Notre journal municipal *Le Tambour du Radon* paraît deux fois par an.
 - Les courriels sont lus chaque jour et une réponse est toujours donnée via notre adresse mail : mairiedegilles@gmail.com
 - Le maire vous assure de sa disponibilité permanente sur son téléphone portable au 06 70 63 64 09.
- Notre site internet est mis à jour régulièrement par notre adjointe en charge de la communication, Évelyne Mascret, et notre secrétaire de mairie, Sophie Apruzzese. Pour rappel l'adresse du site est mairie-gilles.fr. Un abonnement gratuit vous y est proposé pour être informés par mail en temps réel des nouvelles publications. C'est le moyen le plus rapide de vous transmettre une information.
- Des réunions publiques sont organisées, dont la dernière en date s'est tenue le vendredi 27 octobre à 19h00 sur le thème de la Participation citoyenne. 220 convocations mises sous enveloppes ont été distribuées, pour ne rassembler que 15 participants dont le maire et ses deux adjointes !

La masse des informations reçues, le niveau de désir d'information de chacun, la nature des informations souhaitées rend difficile et forcément insatisfaisant l'exercice de communication. Chacun ou presque peut bien sûr trouver sur Internet l'information qu'il cherche, mais comment échanger ensuite, pour construire ensemble une collectivité qui rassemble, un village qui ne soit pas seulement un endroit où l'on habite, mais un lieu où l'on vit ? Nous sommes preneurs de vos attentes et de vos suggestions.

LE MAIRE, MICHEL MALHAPPE

*Transmettre
l'information,
pas si simple !*

Fête au village ! Un 24 juin...

La fête est maintenant bien installée dans la tradition de notre village. C'est une occasion de se retrouver dans une ambiance chaleureuse où chacun est à la fois acteur et participant. Dans cet esprit nous vous attendons encore plus nombreux l'an prochain.



Promenades en quads, grâce à Christian et ses amis



Grands clowns et petits clowns ont gaiement animé le village !



Place aux couleurs et à la créativité lors de l'atelier maquillage de Nathalie et Isabelle



Attention et sérénité se mêlent pour cette belle démonstration de Vo Vietnam orchestrée par Olivier



Entraînement au tir à la carabine avec Pascal



Voyage dans un Gilles rêvé à travers l'exposition de photos de Didier Balbin



Chorale SOPALTEBA dans l'église, tours en calèche ou ping pong dans l'école, les villageois n'ont eu que l'embaras du choix !



Les musiciens en pleine concentration

Attention, clowns en vue !



Initiation à la manœuvre d'une pelleteuse avec Dominique et jeux de palets sous le soleil avec Nicolas



Au cœur de l'église, les poèmes de Jane Hervé dialoguaient avec



les œuvres de Michel Julliard



Le discours de notre maire Michel Malhappe



Tir à l'arc avec Sylvie et Lionel

... Et fête un 14 juillet !



Un soir de 14 juillet, dans la cour de l'école pour dîner ensemble, la France plurielle...



...dont celle qui commence à déployer ses ailes

La France est éternelle et multiple, la France a des racines pour résister et aussi des ailes pour espérer et se dépasser. C'est pour tout cela que cette année, en lieu et place du discours habituel du 14 juillet, le maire a choisi de dire la chanson de Jean Ferrat «Ma France».

MICHEL MALHAPPE

Merci à Michel Panier



Église St Aignan de Gilles



Cadre avant restauration



Après restauration



Le retable

Michel Panier, notre menuisier-ébéniste de Gilles, aujourd'hui retraité, vient de réaliser bénévolement une restauration sur le cadre ancien (XVIII^{ème}) du tableau du retable situé au-dessus du maître autel de l'église de Gilles. Superbe travail !

Cette peinture est une interprétation d'un tableau original peint par Charles Le Brun en 1675, dont on a malheureusement perdu la trace. Le sujet représentait Saint Louis vénérant la couronne d'épines. Le peintre souhaitait faire mémoire de la croisade de Saint Louis en Terre Sainte, au cours de laquelle il devait être capturé et retenu en captivité pendant 4 ans à Jérusalem. Il en avait ramené la couronne d'épines, visible encore aujourd'hui à la Sainte-Chapelle à Paris.

Ce tableau de Charles Le Brun a connu une large diffusion grâce à des gravures de G. Edelinck dès la seconde moitié du XVII^{ème}. Il a aussi été reproduit par de nombreux peintres. On peut en admirer une version monumentale à St Louis d'Antin (Paris).

La copie qui figure dans l'église de Gilles a été peinte au XVIII^{ème} et n'est pas une reproduction à l'identique de l'original. Si le sujet central en a été conservé, l'arrière-plan en a été librement modifié par le peintre.

Les Gillois peuvent chaleureusement remercier Michel Panier pour sa contribution active à la conservation de notre patrimoine local.

CHARLES DE FERRIÈRES



Chut ! Jean-Paul Audrain raconte...

La bourlingue

Vraiment, quelle belle journée nous avons passée !

Le samedi 2 septembre, un soleil rayonnant a illuminé notre joyeuse équipée. Et nous voici partis de la cour de l'école, chevauchant nos vélos malgré la côte de Gilles à laquelle il était impossible d'échapper. Il faut dire que cela valait quelques efforts car à l'étape, il y avait Jean-Paul Audrain. Il nous avait promis la bourlingue. Nous l'avons eue. Nous connaissons le comédien mais nous ne faisons que supposer ses talents de chanteur. Alors, ce fut magique.

Trois étapes ont scandé le circuit, à Anet d'abord, puis sur les bords de l'Eure à Garennes et enfin à Gilles-Bois. À chaque arrêt il a raconté et ensuite il a chanté. Avec Monica, si habile à lancer la musique au bon moment, ce fut un festival : chansons de mer oubliées, chants de marins sortis de nulle part ou mieux connus que notre petite bande a repris en chœur. Et chacun s'activa pour monter le décor mobile et pourtant si évocateur comme au vieux temps des comédiens itinérants.

Et tout au bout ce fut le port : Guillemette et Charles de Ferrières nous ont ouvert Gilles-Bois. Dans la splendide chênaie se trouvait le théâtre de verdure où le bar du port était monté. Et puis autour des tables du banquet, ce fut la fête. Merci à toi, Jean-Paul pour ce que tu nous as donné et merci à Gilles à Tous Vents pour cette initiative.

CHARLES GACHELIN

Vous pourrez voir le film qui a été tourné à l'occasion de cet événement lors de l'assemblée générale de Gilles à Tous Vents début 2018 .



Une ambiance un peu fantastique pour des contes un peu coquins

C'est dans une ambiance de soir au coin du feu que nous a accueillis Maurice Cayzac le Quadriconteur. Des projecteurs bien réglés diffusaient sur le mur en pierres apparentes de la salle de l'école des ombres dansantes semblables à celles des flammes d'une cheminée. Transportés au Moyen-âge par la magie d'un verbe inventif, facétieux, et parfois un peu cru,



Quand on partait de bon matin, quand on partait sur les chemins...



...à bicyclette...



Et quand Jean-Paul chante, au théâtre de verdure, même les oiseaux écoutent !

Soirée contes des fabliaux pas pour les petiots

nous sommes entrés dans un rêve éveillé où les méchants harceleurs (eh oui, déjà !) sont punis, où les pauvres ont plus d'un tour dans leur sac pour se régaler d'une oie bien rôtie et d'une place dans le lit d'une belle, et où la malice, cette intelligence des humbles, permet toujours de se sortir d'un mauvais pas.

La vie avait des saveurs et des couleurs nouvelles après cette petite pause pleine de gaieté, où le conteur a su rendre avec talent tout le burlesque des situations. Une soirée magique...

ÉVELYNE MASCRET



Maurice Cayzac
le Quadriconteur

La participation citoyenne



Il s'agit d'un partenariat entre les services de l'État (Préfecture, Gendarmerie, Justice), les communes et les habitants pour renforcer la sécurité des biens et des personnes. Il a été voté le 6 octobre à Gilles en Conseil municipal.

Ce dispositif a pour but :

- D'établir un lien régulier entre les habitants d'un quartier, les élus et les représentants de la force publique
- D'accroître la réactivité des forces de sécurité contre la délinquance d'appropriation
- Et de renforcer la tranquillité au cœur des foyers en générant des solidarités de voisinages

Le référent observe mais il ne surveille pas. Il ne fait donc pas de délation et en aucun cas ne se substituera aux forces de l'ordre. En cas d'abus, un référent peut être exclu du dispositif.

Les habitants référents sont tous volontaires. Ils peuvent rester anonymes s'ils le souhaitent. Ils font l'objet d'une enquête de la gendarmerie avant d'être admis dans le dispositif, puis reçoivent une formation. Ils sont ensuite en lien direct avec le major de la brigade d'Anet.

Le rôle de référent est très précis : il diffuse les informations de prévention et signale les malveillances ou les comportements suspects aux gendarmes.

Ce protocole a été adopté par dix-neuf communes sur les vingt du bassin d'Anet. On peut voir à l'entrée des villages adhérents un panneau qui le signale.

PASCALINE MAISONNEUVE

Nous vous rappelons que vous pouvez encore vous porter volontaire, et ce sans limite de date, en vous inscrivant à la mairie ou à la Gendarmerie.



Signature du protocole le 10 novembre en mairie de Gilles

Les réunions du Conseil

Le Conseil municipal s'est réuni deux fois depuis le 6 avril 2017. Les comptes rendus sont consultables sur le site dans leur intégralité. Voici les principales décisions prises :

Conseil du 30 juin 2017

- Déchets : extension de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères aux collectivités (communes, collèges, hôpitaux etc.). Harmonisation sur l'ensemble de l'Agglo.
- Transfert des petites routes départementales (de catégorie 4) aux communes. Notre commune est concernée par la route de la Noé et la route de la Gare. La commune en assurera dorénavant l'entretien.
- Participation financière de 50 € demandée aux administrés pour le prêt du barnum communal. Cette somme sera affectée à la visite de conformité annuelle et le surplus versé à la coopérative scolaire.
- Présentation du bilan d'activité et financier à la mi-mandat (consultable sur le site).

Conseil du 06 octobre 2017

- Adoption par le Conseil municipal du protocole de la participation citoyenne présenté par le Major Grenet de la gendarmerie d'Anet.
- Signature de la convention avec le service incendie (SDIS) autorisant les collectivités à utiliser à titre gracieux un logiciel de gestion des bornes incendie.
- Point sur l'avancement des travaux de l'auberge et sur la recherche d'un gérant.
- Évocation des projets d'investissements 2018.
- Présentation du projet de plan du village réalisé par notre ancienne collègue, Judicaëlle Dietrich.

M.M.

Le tri des ordures ménagères

un comportement civique individuel nécessaire pour un enjeu environnemental et économique de survie pour tous.

L'augmentation de la population et le changement des modes de vie ont rendu nécessaire un traitement différent des ordures ménagères.

En ce qui nous concerne :

- Nos ordures ménagères sont ramassées chaque semaine, le verre chaque mois. Ce service a un coût d'autant plus élevé que les contraintes réglementaires sont de plus en plus strictes.
- Aucun habitant de l'Agglo du Pays de Dreux n'est éloigné de plus de 6kms d'une déchetterie (pour nous Anet et Ivry, route de Garennes). Sachez que vos déchetteries reçoivent déchets verts, bois, gravats, carton, pneumatiques, encombrants, métaux, lampes, huiles de vidange, piles et accumulateurs, batteries, huile de friture, mobilier, déchets électriques et électroniques, textiles.
- Des composteurs pour déchets verts ont été distribués gratuitement aux habitants, quelques-uns sont encore disponibles en mairie.



Quelques réflexions et chiffres pour mieux comprendre l'intérêt du tri.

Eau : la décomposition des déchets crée un liquide qui contient des éléments toxiques. Entraîné par l'eau de pluie, ce jus peut contaminer le sol et les nappes d'eau souterraines.

De plus, depuis le début de 20^{ème} siècle, la consommation mondiale d'eau a été multipliée par 7 et les pollutions agricoles, industrielles et urbaines ont réduit le volume d'eau potable disponible.

Nous entrons donc dans une *crise de l'eau* : le minimum vital d'eau a été établi par l'ONU à 1000 m³ par an et par habitant, usages domestique, agricole et industriel cumulés.

Actuellement, 230 millions de personnes vivent en-dessous de ce seuil et 400 millions sont en situation de *stress hydrique*. 13 à 20% de l'humanité devraient souffrir d'un manque d'eau d'ici à 50 ans.



Trois poubelles pour trier vos déchets

Recyclage :

Recycler 1 tonne de papier/carton permet d'obtenir de la pâte vierge et d'économiser : 1,41 tonnes de bois, 1 année de la consommation en énergie d'un habitant, près de 11 mois de la consommation en eau d'un habitant.

Recycler 1 tonne de boîtes de conserve en acier permet d'économiser 1,92 tonnes de minerai de fer, 0,63 tonnes de coke (charbon), plus de 5 mois de la consommation en énergie d'un habitant, 75 jours de la consommation domestique en eau d'un habitant.

MICHEL MALHAPPE

ATTENTION : le dépôt sauvage est de l'ordre du pénal, donc passible de prison et d'amendes allant de 1 500 à 75 000 €

Opération *Adoptez une chicane !*



Triste chicane !



Chicane toute guillemette...

Une de nos priorités est le renforcement de la sécurité routière et piétonnière de notre village. Cela passe notamment par la réduction de la vitesse des véhicules. Différents moyens ont été utilisés pour améliorer la sécurité des habitants (ralentisseurs, passages piétons, aménagement de carrefours, radar pédagogique...). Malheureusement aucun aménagement ne remplacera le civisme et le respect du Code de la route.

Nous avons le projet d'améliorer l'efficacité et la signalétique des chicanes de la Grande Rue. Nous avons commencé à végétaliser trois de ces chicanes et souhaitons poursuivre cette démarche en impliquant les riverains.

Nous lançons l'opération *Adoptez une chicane !* Il s'agit pour la commune de remplacer le béton par de la terre végétale et de vous laisser choisir, planter puis entretenir, dans une gamme présélectionnée, les plantes et fleurs qui figureront dans la chicane que vous aurez parrainée.

Les plants seront bien entendu achetés par la commune.

Merci aux marraines et parrains de se faire connaître avant la fin de cette année auprès de la Mairie.

MICHEL MALHAPPE

Cérémonie du 11 novembre à Gilles

Pour la cérémonie du 11 novembre, les Gillois se sont retrouvés autour du monument aux morts. Clara Maisonneuve a accepté de lire le discours du ministre des Anciens Combattants. Elle l'a fait avec tant de conviction et de sensibilité que les participants en ont été émus. Nous avons voulu recueillir son témoignage :



Clara Maisonneuve lisant le message des Anciens combattants

En lisant ce texte, j'ai ressenti beaucoup de peine.
Beaucoup de personnes ont été tuées.
J'espère qu'on n'oubliera jamais les hommes,
les femmes et les enfants qui vivaient dans les privations,
dans la peur et qui sont morts.
Et j'espère aussi que ça ne se reproduira pas.

CLARA MAISONNEUVE

Gaston GACHELIN Mort pour la France

28 mars 1915
À Saint Rémy Blangy (Aisne)



Pour cette cérémonie, M. le Maire a eu l'heureuse idée de mettre à l'honneur un Gillois « Mort pour la France » afin qu'il ne demeure pas qu'un nom sur un monument funéraire.

Ce 11 novembre il a évoqué la mémoire de Gaston Gachelin.

Nous souhaitons rassembler toutes les informations que vous auriez en votre possession concernant les autres noms pour instituer une tradition d'hommages et faire vivre ces hommes et ces femmes dans notre mémoire.

Gaston Gachelin est né le 9 juin 1884 à Villeneuve Saint Georges. Son père, Eutrope Gachelin, était parti vers la ville au Second empire suivant le grand mouvement d'exode rural créé par le besoin en main d'œuvre lié à la construction du chemin de fer.

Il conserva cependant des liens étroits avec le village, notamment pour les travaux des champs. Il revint à Gilles avec sa famille pour sa retraite, dans la maison familiale. Gaston exerça le métier de menuisier à côté d'autres activités.

C'est de Gilles qu'il partit après sa mobilisation. Il fut incorporé au 276^{ème} régiment d'infanterie. Il trouva la mort le 26 mai 1915 (*tué à l'ennemi*, selon l'expression de sa fiche « Mémoire des Hommes » du Ministère de la défense), à 31 ans, à Carency, dans le Pas de Calais.

Le front défendait les crêtes de l'Artois. Ses restes reposent dans la nécropole nationale de Notre Dame de Lorette, inaugurée avec la Lanterne des Morts en 1925. Les familles de Gilles dont les enfants étaient morts pour la France s'y rendirent en pèlerinage en 1926, date du souvenir ici présenté. Il est possible de comprendre ce que lui et ses compagnons vécurent en visitant, à proximité de la nécropole, le site de Vimy. Sur ce territoire, donné à perpétuité par la France au Canada en reconnaissance pour ses morts, sont conservés en l'état les tranchées, les entonnoirs de sape et les souterains qui permettaient aux combattants de monter au front depuis Arras et aux survivants de s'abriter entre deux assauts.



CHARLES GACHELIN



La Lanterne des Morts

2018 : Très Haut Débit, et Free mobile

Ici ou ailleurs, quand arrive une panne de courant, on se sent démuni. Pourtant, il y a cent ans, ni l'eau courante ni l'électricité n'avaient encore fait leur apparition dans notre petit village rural. En à peine un siècle, que de progrès !

Électricité

Gilles a toujours été favorable au progrès : dès 1925, il est noté dans un compte-rendu municipal : « pour développer les petites industries locales et limiter l'exode rural l'électrification est jugée désirable dans les plus brefs délais possibles ».

En juillet 2017, les travaux d'enfouissement des lignes à haute tension (A-20000volts) débutent. 24800m de réseau souterrain seront posés, 14000m de lignes aériennes supprimées. Notre paysage va s'en trouver allégé, et la sécurité de nos communications renforcée. Seuls peut-être les oiseaux s'en plaindront, ils vont devoir réapprendre à se poser sur les arbres...



Travaux d'enfouissement des lignes à haute tension

Téléphone

Le 20 mai 1926 le téléphone fait son apparition dans notre commune.

2005 : Bouygues Telecom installe son antenne à La Champagne. À ce jour encore, c'est l'unique prestataire. Impossible d'utiliser son mobile si l'on n'est pas abonné auprès de cet opérateur.

En 2018, une deuxième antenne devrait être posée, pour permettre aux Gillois de bénéficier du réseau Free. De plus, des pourparlers sont en cours (notamment en ce qui concerne l'éventuelle installation d'une troisième antenne, à laquelle la municipalité n'est absolument pas favorable), qui nous donnent l'espoir de voir arriver également SFR et Orange.

Internet

Son arrivée à Gilles date de la fin des années 90. Vous êtes sans doute un certain nombre à vous souvenir de ce premier petit modem, couplé à la ligne du téléphone, qui faisait scrrcht scrrcht scrrcht au moment de la connexion, en vous empêchant bien sûr de passer ou recevoir des appels en même temps... l'affichage des pages Internet était interminable, le débit tellement faible ! Les box ont par la suite apporté de la fluidité.

Au début du printemps 2018 ceux qui le désirent pourront bénéficier d'un débit encore plus important grâce à la nouvelle armoire de dégroupage récemment implantée par Free : outre une plus grande rapidité d'accès à Internet, leurs abonnés pourront recevoir la télévision par l'intermédiaire de leur box sans les problèmes de réception liés à la TNT.



Installation de l'armoire de dégroupage Free

Fin 2018 c'est la fibre optique qui, nous donnant accès au Très Haut Débit, fera son entrée à Gilles, offrant bien sûr encore plus de rapidité au niveau individuel, mais ouvrant surtout un champ immense de possibilités au niveau des collectivités, des écoles, des entreprises...

Quelques exemples d'utilisation de l'Internet Très Haut Débit au niveau collectif :

Pour les collectivités

Des logiciels ont déjà fait leur apparition, qui permettent dès à présent dans quelques villes de gérer tout ce qui a trait à la Petite Enfance ou à la scolarité. Réservation de places en halte-garderie ou à la cantine, paiement des repas avec une connexion sécurisée, inscription auprès des cars scolaires, accès à des contenus pédagogiques partagés, à des pratiques collaboratives, suivi par les parents...

Gestion par les mairies en direct de l'éclairage public ou des caméras de vidéo protection, alertes en cas de problème sur un équipement, consultations publiques, accès en temps réel des informations envoyées par les citoyens signalant un incident, renforcement de la sécurité immédiate...

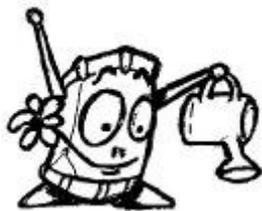
Quant aux entreprises, un accès au Très Haut Débit leur ouvre la possibilité de se délocaliser pour s'implanter dans des régions moins onéreuses.

Le Très Haut Débit peut aussi apporter une réponse à un problème souvent évoqué dans l'actualité de ces derniers temps : celui de la désertification médicale par la mise en place de consultations à distance.

Ce ne sont que quelques exemples, dont la plupart ont déjà vu le jour et sont opérationnels. Dans notre petit village de Gilles, tout devient possible, à plus ou moins longue échéance. Un bel avenir est vraiment à notre porte.

ÉVELYNE MASCRET

Un jardin fleuri toute l'année



L'automne c'est la fin d'une saison au jardin mais c'est aussi le bon moment pour le préparer afin qu'il soit fleuri le plus longtemps possible l'année prochaine.

Vous pouvez dès maintenant définir les nouvelles zones et les préparer : étouffer l'herbe à l'aide de cartons et de matière organique (tonte ou feuilles mortes), ou retourner le sol ou le décompacter pour des plantations de bulbes.

C'est en automne et début d'hiver que l'on plante les bulbes de printemps, le choix est très important : tulipes hautes et tulipes botaniques (*photo1*), narcisses, jonquilles, fritillaires, jacinthes, perce-neiges, muscaris, etc.

Dans cette saison on peut aussi planter des arbres ou arbustes à floraison hivernale : hamamélis, Mahonia charity, aux fleurs très parfumées (*photo2*), saule à chatons (les chatons sont les fleurs des arbres, ils sont parfois extrêmement décoratifs).

Les plantes vivaces peuvent être aussi planté en hiver mais il faut préférer celles qui ont un feuillage persistant, les chrysanthèmes (*photo3*) sont magnifiques dans la saison ; pour les autres il vaut mieux attendre le mois de mars ou avril.

Il est aussi possible de semer certaines fleurs annuelles qui ont besoin de froid pour germer comme les pavots somnifères, nigelles de Damas, etc.

Il faudra attendre le printemps pour semer les fleurs annuelles à partir de mars-avril sous serre ou en mai-juin à l'extérieur. En semant vous pouvez obtenir une plus grande quantité de plantes et aussi avoir plus de choix que celui qu'on vous propose en jardinerie. J'aime personnellement beaucoup les zinnias (*photo4*) qui sont très résistants à la sécheresse de l'été, les couleurs sont magnifiques et on en trouve de toutes les dimensions. J'apprécie aussi les cosmos, calendulas, pavots de Californie, mufliers nains ou géants, tournesols multi fleurs (*photo 5*).

Ne pas oublier aussi de planter au printemps les bulbes et tubercules qui fleuriront l'été comme les glaïeuls, les bégonias tubéreux et les dahlias.

Si vous aimez les rosiers, je peux vous conseiller le rosier Mathilde, créé pour les Marches Normandes qui, bien abrité, peut encore fleurir jusqu'à Noël.

MARIE-HÉLÈNE QUENTIN

Photo 1 : tulipes botaniques



Photo 5 : tournesols géants



Photo 4 : zinnias



Photo 3 : chrysanthèmes



Photo 2 : Mahonia charity

Marie-Hélène Quentin,

tant de vies en une seule...

Les occasions de croiser Marie-Hélène ne manquent pas, sur les chemins, à pied ou sur son vélo, sur les marchés du terroir (dont en ce moment, tous les marchés de Noël des environs), les foires, dans des expositions, concours, ateliers, dans les écoles où elle fait des animations, à la fête du village à laquelle elle participe activement, dans les associations... Mais la connaît-on vraiment ?



Virgin A, sculpture sur bois

Une maison d'artiste, c'est beau. Quand on entre chez Marie-Hélène Quentin, on est saisi dès le portail franchi : le jardin devant la maison a un charme fou. Il faut dire que la propriétaire des lieux sait y faire, puisque le jardin, c'est son métier. C'est aussi sa passion.

Mais pas son unique passion. À l'intérieur de la maison, les œuvres de Marie-Hélène sont là partout où se pose le regard : tableaux sur tous les murs, éclatants de couleurs, sculptures posées ça et là, ouvrages textiles, broderies délicates tendue sur un métier... il est évident que Marie-Hélène est aussi une artiste, dans bien des domaines.

Énumérer ses centres d'intérêts, c'est d'ailleurs presque un inventaire à la Prévert :

- **Le jardin**, depuis son enfance heureuse dans le Perche, dans la ferme un peu isolée de ses parents, où elle a grandi entourée de huit frères et sœurs. Marie-Hélène a un besoin impérieux de nature. Elle en a fait sa profession : technicienne paysagiste à ses débuts, elle est également experte en plantes sauvages et cultivées, s'est formée en écologie, a développé une activité de Conseil en jardins auprès de particuliers désireux de préserver l'environnement, de vente de plantes, de création de confitures vendues dans les magasins bio...
- **La création artistique** : aquarelles, huiles sur toile, sculptures sur bois, art floral, créations textiles (elle participe à de nombreuses expositions et concours, où elle remporte des prix). En recherche de techniques nouvelles, elle a intégré depuis l'an dernier les cours exigeants de la très réputée École de Broderie d'Art Lesage.
- **La musique, le chant** : après vingt ans de chorale, elle suit toujours des cours de chant à titre individuel.
- **Les travaux manuels** : Marie-Hélène est une artiste qui a les pieds sur terre, et aime réaliser ce dont elle a besoin. Arrivée à Gilles en 1995, alors en congé parental, elle achète avec son mari Philippe une maison restée abandonnée pendant vingt ans, où tout était à faire. Elle s'attellera à cette rénovation pendant six ans, tout en élevant trois enfants en bas-âge : maçonnerie, peintures, enduits, rien ne l'arrête. Emménageant dans la Grande rue en 2001, c'est un nouveau chantier qui l'attend : chauffage, électricité, sols, murs, ... un travail colossal pendant cinq ans, en compagnie de Philippe.



Marie-Hélène Quentin

Marie-Hélène est une active. Elle n'arrête jamais, pas même le soir où devant la télévision, elle a encore un ouvrage entre les mains : couture, tricot... à peine arrêtée de temps à autre par un film sous-titré qui l'oblige à lever les yeux ! Elle a trop de choses à faire, trop de nouveautés à explorer, à inventer, pour partir longtemps en vacances. Pas plus d'une semaine à la fois, un week-end parfois. Et malgré ses journées chargées où elle passe sans cesse d'une activité à l'autre, Marie-Hélène a toujours gardé un peu de temps pour la création artistique.

On lui dit souvent qu'elle « est courageuse ». Elle nuance en précisant qu'elle a une grande énergie, que de là naît son dynamisme, qui lui permet de faire tout ce qu'elle aime. Elle est organisée, arrive à faire très vite ce qui lui semble déplaisant, et sait dégager du temps pour ce qui l'intéresse : en un mot, tout ! Sa curiosité insatiable l'amène à continuer sans cesse à se former : lectures, stages... Elle laisse aussi sa porte ouverte à toutes les possibilités, reste une aventurière toujours partante pour l'imprévu. Ses projets actuels ? « Créer des œuvres artistiques pures mais éphémères ou utiles ». Pour ne pas s'encombrer. Garder la légèreté.

Genèse, création textile

Être plutôt que paraître, et réussir à concilier toutes ces vies en une seule... ça ressemble presque à un exploit, mais pour Marie-Hélène c'est tout simple : « laisser venir, et suivre le chemin de ses passions ».

ÉVELYNE MASCRET
ISABELLE TORIS



Les écoles

La classe de CM1/CM2 du Mesnil-Simon

Dans le cadre du parcours éducatif à la citoyenneté, les élèves de la classe de CM1-CM2 du regroupement intercommunal, basée au Mesnil-Simon, ont étudié le monument aux morts à l'occasion de la commémoration du 11 novembre. Ils ont réalisé un croquis et ont répondu à un questionnaire permettant d'observer en détail tous les éléments symboliques représentés sur le monument.

Pour les élèves déjà présents dans l'école l'année scolaire précédente, cela a également été l'occasion de présenter aux nouveaux élèves la frise historique qu'ils ont peinte sur le transformateur électrique.



Les élèves de CM dessinant autour du monument aux morts du Mesnil-Simon



Clara



La frise historique du transformateur électrique

Cette frise historique représente une évolution de la guerre vers la paix, et part de scènes des deux guerres mondiales pour aboutir aux symboles de la République et à l'inscription de mots entourant notre monde tels que respect, tolérance, paix.

GUILLAUME LÉNEL



L'arrivée d'Ariane et de Starla en maternelle

En début d'année, nous avons reçu une lettre qui venait de l'espace ! Ariane et Starla nous demandaient si elles pouvaient faire atterrir leur fusée dans notre école.



Le lendemain, Fatine est venue nous prévenir qu'il s'était passé quelque chose dans la grande salle... Les fusées de Starla et d'Ariane étaient au milieu de la salle. Elles sont sorties de leurs fusées et nous avons pu prendre des photos avec elles !

Elles vont rester avec nous toute l'année.

LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DE GILLES



L'Amicale des Parents d'Élèves

Chaque année, l'Association des Parents d'Élèves de Gilles/Guainville/le Mesnil-Simon prévoit divers événements pour aider les coopératives des 3 écoles à financer leurs projets pédagogiques.

Voici la liste des manifestations à noter dans vos agendas :

- La boum/carnaval aura lieu le samedi 10 février 2018 à la salle des fêtes de Guainville pour une après-midi de fête.
- La bourse à l'enfance sera le dimanche 18 mars 2018 toute la journée à la salle des fêtes de Guainville pour des bonnes affaires sur des articles de puériculture.

- La découverte des chevaux aura lieu soit le 3 juin soit le 10 juin 2018 au Centre équestre de Ritoire par demi-journée.
- La kermesse de fin d'année se déroulera à Gilles le 30 juin (date à confirmer).

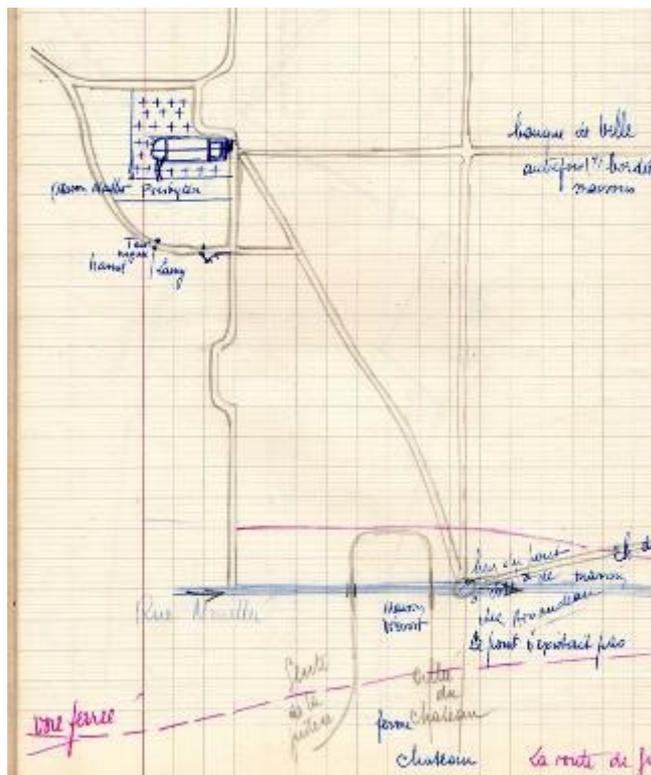
N'hésitez pas à nous faire l'honneur de votre présence avec vos bambins pour ces moments de partage ; car l'APE a le souci d'apporter de la vie aux écoles, de donner d'agréables souvenirs aux écoliers et de réserver à chacun un accueil chaleureux.

L'A.P.E..

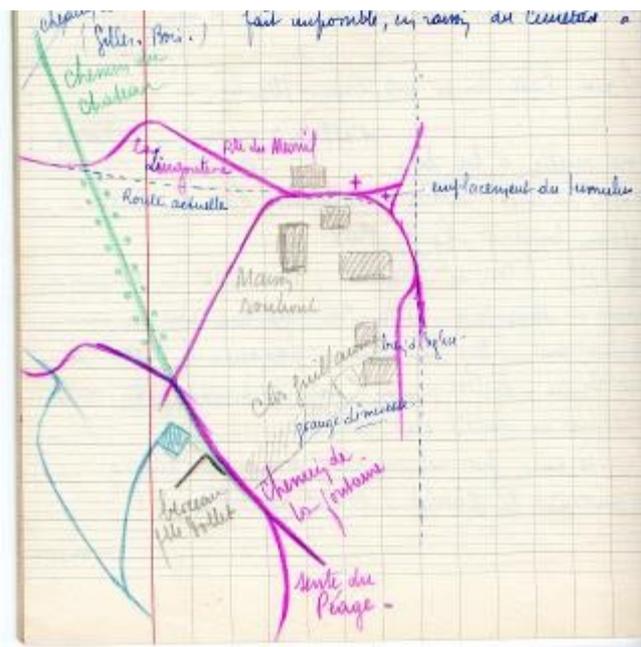


Connaître Gilles : La Grande rue

**CES ANCIENS TRACÉS ONT ÉTÉ RÉALISÉS
 PAR UN ANCIEN INSTITUTEUR DES ANNÉES 1930,
 MAURICE GACHELIN.**



De l'église à la rue mouillée



Le haut de Gilles

La Grande rue telle que nous la connaissons aujourd'hui, ne ressemble pas à ce qu'elle était autrefois. Elle s'est construite peu à peu à partir de la rue Mouillée, antique voie de passage reliant la vallée de l'Eure et le port fluvial de Nantilly à celle de la Seine.

Son tracé a changé : au niveau de l'ancienne ferme Tartuffe (qui se trouvait au 30 de la Grande rue), la rue était resserrée entre deux maisons semblables à colombage et petite fenêtre. À l'emplacement de l'écurie, se trouvait une chaumière que le chemin contournait avant de descendre vers la rue Mouillée. La cuisine d'une autre ferme occupait l'emplacement de la route actuelle et imposait un coude brusque. Le parvis de l'église s'avancé jusqu'au milieu de la route. On accédait au terre-plein de 3 côtés par des marches. Le parvis portait un grand calvaire.

Le niveau de la rue était nettement plus bas. En témoignent les fenêtres dont le bord n'est parfois qu'à 30 centimètre au-dessus de la route actuelle. De très importants travaux de remblaiement ont porté la chaussée à son niveau actuel. Il est vrai que ce qui était un chemin non goudronné était creusé par les ravinelements, les roues ferrées des grandes charrettes et le piétinement des troupeaux qui l'empruntaient naguère quand de nombreuses fermes vivaient au village.

Dans le haut de Gilles, au niveau du carrefour, se trouvait un *tumulus* que la route allant vers La Chaussée d'Ivry contournait. Il portait deux croix. Une grande dont le socle resta longtemps au bord du talus et une petite qui fut encastrée dans le mur de la maison Bouhout (au 1 Grande rue). Cette dernière est le seul témoin qui reste de la présence des templiers dans cette partie du village. Ce tumulus fut détruit vers 1900 lors de l'élargissement de la route et la modification de son tracé. Il contenait des squelettes qui furent enlevés et placés au cimetière. La croyance s'établit alors qu'il s'agissait des restes de soldats morts lors de la bataille d'Ivry ramenés et inhumés à Gilles. Mais l'origine du tumulus est certainement beaucoup plus ancienne.

Une autre transformation importante fut un **nouveau tracé** pour la route du Mesnil-Simon. Celle-ci autrefois contournait Gilles-Bois par le sud. La route actuelle a coupé le grand chemin planté de hêtres qui reliait le manoir à l'église.

La Grande Rue est vivante. Elle continue à évoluer au rythme des attentes d'une population nouvelle. Dans sa partie centrale, la réhabilitation de ce qui fut une épicerie-bar puis un restaurant devant la place de l'église, va lui permettre de retrouver l'animation qu'elle connut hier.

CHARLES GACHELIN



La Grande rue autrefois

Il est né :

- Ylian COUSIN le 2 octobre 2017

Ils se sont dit oui :

- William SEYRANIAN et Carole MARI le 17 juin 2017
- Laurent HIS et Nathalie RIVIER le 14 octobre 2017

Décès de Mme Alette Didelot

Nous avons appris le décès de Madame Alette Didelot dans sa 81^{ème} année. Avec son époux, Paul Didelot, maire de Gilles de 1986 à 2001, ils ont habité Gilles, rue des Chauquettes, avant de s'installer à Anet. Nous adressons à la famille toutes nos condoléances et les assurons de notre sympathie.

Ils nous ont quittés :

- Iride BELLOMO le 2 juillet 2017
- Adrien BENEDEK le 20 novembre 2017

Urbanisme

Certificats d'urbanisme

- El Amrani, 1 route de Bréval
- Dumont, 8 rue de Vitray
- Chiumenti, 21bis Grande Rue
- Longoni, 4 rue de Fumeçon
- Thévenot, 1bis Grande Rue
- Goetz, 8 rue des Casse-Croûtes

Permis de construire

- Desaulle, 18 Grande Rue, travaux sur construction existante

Déclarations préalables

- Balbin, 8bis rue des Chauquettes
- Le Bourg, construction d'un nouveau poste électrique ENEDIS

Énigme



Dingbat

Quelle expression se cache derrière cette image ?



Réponse : ça t'en bouche un coin



Au détour d'un chemin gillois, une auge ou jardinière en pierre portant la mystérieuse inscription "FORCLUM-30"
Quelle est sa signification ?



FORCLUM est une entreprise française, spécialisée dans l'installation des systèmes d'électricité de basse, moyenne et haute tension. Elle est une filiale du Groupe Eiffage, 8^{ème} groupe européen de construction.

À méditer

Je ne perds jamais. Soit je gagne, soit j'apprends.

NELSON MANDELA

Directeur de publication : Michel Malhappe

Rédactrice en chef : Evelyne Mascret

Maquette : Evelyne Mascret, Cécile de Rolland, Isabelle Toris

Rédaction : Olivier Barbey, Charles de Ferrières, Charles Gachelin, Guillaume Lénéel, Evelyne Mascret, Clara Maisonneuve, Pascaline Maisonneuve, Michel Malhappe, Marie-Hélène Quentin

Photos : Alain Mascret, Sylvie Raluy, Boris Réjou, Isabelle Toris

Illustrations : Olivier Barbey